



Fiche signalétique – Enquêtes, sources

Statistique des contrôles policiers de la circulation

Description

La statistique des contrôles policiers de la circulation routière informe sur les ressources à disposition des autorités policières pour les contrôles de la circulation routière, ainsi que les contrôles de vitesse et d'alcoolémie effectués. Elle fournit des bases pour orienter et évaluer la politique en matière de contrôle du respect du code de la route.

Disponible depuis:

Ressources et contrôles de vitesse: 2000-2014 (dès 2015: aucun relevé)

Contrôles d'alcoolémie: 2001-2007 (dès 2008: aucun relevé)

Contenu:

L'univers de référence est l'ensemble des ressources en personnel et en matériel à disposition des autorités de police pour les contrôles de vitesse et du taux d'alcool, ainsi que l'ensemble des contrôles de vitesse et d'alcoolémie effectués par les autorités de police. Les unités de relevés sont les autorités de police (cantonales et communales).

Caractères relevés:

Les autorités policières transmettent les données agrégées des caractères suivants:

Ressources en personnel et en matériel pour les contrôles (RES):

- nombre de personnes-heures effectuées pour des contrôles des véhicules (véhicules en mouvement/ en stationnement, personnes-heures effectuées au front/en tâches administratives)
- nombre d'éthylomètres et d'appareils de mesure de la vitesse

Contrôles de vitesse (VIT):

- nombre de véhicules contrôlés
- nombre d'excès de vitesse (total et dont avec dénonciations)
- selon le type d'appareil de mesure utilisé (radar sur trépied, appareils dans véhicules en mouvement, lasers, radars fixes)
- selon l'emplacement des contrôles (en localité, hors localités, autoroutes)

Contrôles d'alcoolémie (ALC):

- moment du contrôle (date, jour/ nuit)
- nombre de véhicules arrêtés/ impliqués
- nombre d'alcootests refusés
- nombre de tests impossibles
- nombre de conducteurs testés
- résultats des mesures (0‰, 0‰-0.49‰, 0.5‰-0.79‰, 0.8‰ et plus)
- selon le type de contrôle (suite à un accident, suite à une conduite atypique, suite à un contrôle de vitesse avec poste d'interception, suite à d'autres contrôles avec poste d'interception)

Méthodologie

Type d'enquête:

Relevé exhaustif auprès des autorités policières

Source:

autorités de police (cantonales et communales)

Degré de régionalisation:

Suisse

Périodicité:

Ressources de vitesse: annuelle

Contrôles d'alcoolémie: tous les 2 à 3 ans

Période de référence:
Ressources et contrôles de vitesse: Année civile
Contrôles d'alcoolémie: mois de juin

Qualité des données statistiques:
Etant donné que ces relevés n'ont pas pour l'instant un caractère obligatoire, l'exhaustivité et la justesse des informations ne peuvent pas être garanties.

Bases légales

Participation facultative.

Organisation

Office fédéral de la statistique (OFS)

Information:
pks@bfs.admin.ch
